

L'ILE D'YEU

ASSOCIATION. Un nouveau président aux pêcheurs plaisanciers

Créé en 2007 par Maurice Lefèvre, le club des pêcheurs plaisanciers de l'île d'Yeu (CPPIY) compte pas moins de 275 adhérents, résidents à l'année et secondaires de tous âges. Ils partagent la même passion pour la pêche récréative. Devenu un interlocuteur de poids au niveau de la pêche récréative islaïse, le CPPIY défend les intérêts de ses adhérents (N.D.L.R. pour l'obtention des quotas de thon rouge par exemple) et il participe à la réflexion sur les sujets maritimes locaux. Il est d'ailleurs représenté au conseil portuaire de l'île d'Yeu. Mais pour Maurice Lefèvre et Jean-Pierre Taraud, son successeur à la présidence de l'association, le CPPIY est surtout « un lieu de convivialité, d'échange, de partage et d'entraide pour les pêcheurs plaisanciers. »

Partage de connaissances et entraide

Que ce soit lors des permanences du samedi matin dans son local du port de plaisance, lors des réunions ou sur le site internet de l'association (<https://cpdiy.com>), chaque adhérent du CPPIY peut en effet trouver les réponses à ses questions sur les espèces, techniques et zones de pêche autorisées autour de l'île. Mais aussi sur les réglementations, la sécurité à bord des bateaux et en mer, le fonctionnement du port de plaisance, etc. Un problème administratif ou matériel ? Le CPPIY est aussi



Maurice Lefèvre (à droite) a remis les clés du CPPIY à Jean-Pierre Taraud.

là pour favoriser le partage de compétences et l'entraide entre adhérents. « Nous mettons par exemple deux radeaux de survie à disposition de nos adhérents », précise le nouveau président. De plus, l'adhésion au CPPIY leur permet de bénéficier de conditions tarifaires auprès de certains commerçants et prestataires.

Formation et préservation de l'environnement

En matière de formation, le

club des pêcheurs plaisanciers n'est pas en reste. « Cette année, nous avons pu organiser une session de permis hauturier sur l'île, avec le concours de l'école des pêches et de l'entreprise Sub'Evasion, ainsi que deux animations pour l'apprentissage de la pêche au leurre. Un atelier sur les gestes de sauvetage élémentaire en partenariat avec la SNSM est aussi prévu ».

La sauvegarde de l'environnement marin fait aussi

partie du champ d'action du CPPIY. « Tous nos adhérents signent une charte, par laquelle ils s'engagent à préserver le milieu marin et la ressource. L'environnement marin est l'affaire de tous ».

■ Plus d'informations sur <https://cpdiy.com>. Permanences le samedi matin de 10 h à 12 h dans le local du CPPIY situé face à l'entrée du port de plaisance.